



Sous les projecteurs du MOGED

RAPPORT ANNUEL
2020



INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
IFDD



Construisons ensemble un programme toujours plus pertinent, avant-gardiste et performant



Chèr·e·s amies et amis,

Nous nous souviendrons tous de l'année 2020... Dans la douleur, nous avons fait preuve de courage, de persévérance et de résilience. En effet, ces derniers mois ont été marqués par une pandémie planétaire causée par le coronavirus SARS-CoV-2 (COVID-19). Notre génération a été confrontée à la toute première crise sanitaire à cette échelle¹ de notre siècle. Jamais, nous n'aurions imaginé voir des milliards de personnes confinées, des millions d'emplois détruits, des millions de vies perdues par une maladie émergente qui s'est transmise à toute la planète en quelques semaines.

Mais cet enjeu sanitaire est éminemment environnemental. Dans ce contexte anxiogène de la propagation du coronavirus, nous ne pouvons pas nous empêcher de penser à l'impact positif que l'humanité tirerait du droit à un environnement sain pour tout le monde. Nous sommes tous convaincus que plusieurs activités représentent des sources de risques pour la santé humaine. Par ailleurs, nous pensons que les facteurs de risques sanitaires portés par plusieurs variables sociales, économiques et environnementales nécessitent des réponses à la hauteur de cette complexité. Fort de cette conviction, l'IFDD a mobilisé des agences nationales de l'évaluation environnementale pour réfléchir sur une méthodologie renouvelée de la pratique de l'évaluation environnementale afin de soutenir la prévention ou la réduction significative des maladies et autres troubles de la santé. Dans le même temps, des efforts ont été entrepris pour asseoir méthodologiquement la prise en compte des changements climatiques dans les évaluations environnementales.

Cette réflexion prospective nous conforte dans la pertinence de nos multiples questionnements, notamment nos modes d'intervention, la robustesse de nos axes d'intervention et la nécessité de renforcer nos capacités de résilience. Ce sont aussi, légitimement, nos perspectives d'intervention à la sortie de cette crise systémique qui interrogent nos sociétés.

Il ne faut cependant pas oublier qu'au-delà de ces remises en question, cette année d'immenses efforts a également été couronnée de résultats concrets, crédibles, positifs, et en monnaie sonnante et trébuchante pour soutenir la gestion durable de l'environnement et le développement durable.

Dans ce nouvel élan, quoi qu'il arrive, nous sommes **inarrêtables**. Vous êtes plus de 100 000 francophones à être partie prenante de notre communauté sur la gestion de l'environnement !

Alors mobilisons-nous, plus que par le passé! ●

Lionelle Ngo-Samnack
Spécialiste de programmes

1. Les précédentes crises sanitaires étaient de plus faible ampleur et géographiquement circonscrites : grippe aviaire, SRAs, Ebola, Zika...

Sommaire


- 02** Construisons ensemble un programme toujours plus pertinent, avant-gardiste et performant
- 04** Chiffres clés
- 05** Riposte COVID-19 du MOGED
- 06** Appui aux cadres institutionnels et juridiques
- 08** Renforcement de l'expertise francophone
- 10** Publications
- 12** Appui aux démarches et actions novatrices
- 16** Soutien aux plateformes francophones
- 16** Têtes d'affiche
- 17** Ressources du programme
- 19** Ils en parlent
- 20** Opportunités du programme
- 21** Calendrier provisoire 2021

Chiffres clés


 **6**
ouvrages édités

 **10**
événements organisés
et/ou soutenus (5 en ligne
et 5 présentiels)

 **8**
projets citoyens mis en
œuvre en faveur de plus
de 12 000 francophones

Budget de
 **463 159 €**
(99,25% de taux de réalisation) dont
12,99% de ressources externes

 **4**
études réalisées

 **73 643**
personnes formées avec 36 785 attestations²
délivrées (19% femmes, 85% jeunes³, 64 pays,
50% de taux de réussite et 96% de taux de
satisfaction)

 **249 178**
visiteurs ont consulté 8 393 587 pages
de la plateforme Objectif 2030 en 2020

 **8**
web reportages produits
et diffusés en ligne

2. 59 642 attestations délivrées depuis le début de l'objectif 2030 soit 61,7% d'attestations en 2020 seulement.

3. Il est à noter que dans cette estimation, les « jeunes » sont des personnes âgées de moins de 40 ans. La plateforme ne nous donne pas les données pour la classe d'âge des moins de 35 ans pour cadrer avec la définition de la jeunesse (35 ans). Nous avons des données pour des moins de 25 ans (25%), et pour des moins de 40 ans (85%).

Riposte COVID-19 du MOGED

Même si la cause environnementale de la COVID-19 n'est pas encore formellement établie, les liens étroits entre les écosystèmes, leur biodiversité et l'émergence de nouvelles maladies infectieuses ont fait l'objet d'un corpus de 565 publications scientifiques publiées entre 1953 et 2018 qui apportent une connaissance essentielle sur la pandémie actuelle. Dans le même temps, le ralentissement de l'activité humaine causé par la crise sanitaire a permis de constater une embellie générale de l'environnement avec l'amélioration de la qualité des cours d'eau en milieu urbain, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la baisse de la concentration de la pollution de l'air ou la réapparition des animaux sauvages dans les milieux de vie humains. Par ailleurs, la fragilité des systèmes de santé des pays en développement, notamment africains, a incité les populations à se tourner vers la pharmacopée usuellement utilisée contre le paludisme ou la grippe. L'environnement a donc tour à tour été perçu comme la cause, le bénéficiaire et la solution pour juguler la pandémie.

Avec plus de 111 millions de cas confirmés, la pandémie du COVID-19 a généré un ensemble de mesures sociales et économiques sans précédent en transformant les modalités classiques de mise en œuvre des activités professionnelles.

Notre réponse de résilience programmatique forte s'est traduite par des adaptations contractuelles, la prolongation des formations en ligne, l'ajustement des actions de formation présentielle et de sensibilisation de même que la conception de nouvelles approches environnementales et l'intégration de nouveaux axes d'intervention. Deux formations en ligne (développement durable et droit de l'environnement) ont été exceptionnellement prolongées pour une durée complémentaire de 3 semaines au total. Nous avons commencé à accroître et à diversifier notre offre des contenus numériques afin de renforcer les capacités d'au moins 1 000 000 de francophones à l'horizon 2030 grâce à l'accompagnement virtuel des professionnels actifs ou intéressés par le développement durable

Sur le plan administratif, les protocoles d'accord de subvention élaborés en 2020 par le MOGED ont été adaptés pour s'assurer que toutes les activités seraient réalisées en tenant compte des mesures de protection sanitaires prescrites par les autorités publiques. Les partenaires de mise en œuvre ont été instruits au respect strict et sans faille de ces mesures. Pour ce faire, il était par exemple prévu de distribuer des masques de protection, d'installer des dispositifs de lave-mains à pédales et de veiller au respect des mesures de distanciation. Le télétravail et le soutien à distance des équipes nationales ont été fortement encouragés. Une dizaine de vidéoconférences a été ainsi organisée. Pour les situations où le travail à distance n'était pas possible, nous avons réduit le nombre d'activités et reporté les déplacements. À titre d'illustration, la formation locale des pêcheurs de la commune de Ndjirnda (Sénégal) sur l'usage de l'application Mbaal et la durabilité de la pêche artisanale a été réalisée à l'aide de WhatsApp. Une émission radio sur le règlement intérieur de l'Aire Marine Protégée a été organisée en mai 2020 tout en parlant des mesures de protection contre la COVID-19. L'accès à l'eau propre étant au cœur de la prévention contre la COVID-19, nous avons solidairement contribué à aménager une source d'eau à Derejis (Haïti) en faveur d'une population vulnérable, pour soutenir l'accès communautaire à la ressource.

Les outils numériques existants ayant permis au programme de se déployer de façon résiliente et de surpasser sa performance classique, le MOGED s'est attelé à renforcer son dispositif de cours en ligne par le déploiement d'efforts accélérés de mobilisation de financement complémentaire pour soutenir la mise en échelle du programme. Par ailleurs, les deux outils méthodologiques développés en 2020 sur les évaluations environnementales ont capitalisé sur la vivacité de la recherche scientifique très vite déployée sur les liens entre la santé et l'environnement pour co-construire des approches et démarches qui intègrent dorénavant avec plus de force les enjeux de la santé publique dans les instruments d'approbation des politiques, programmes et projets de développement.

Ces efforts de riposte à la COVID-19 rapidement mis en place grâce aux efforts d'anticipation et à la capacité d'adaptation du programme demeurent le plus grand succès du MOGED en 2020, car malgré

cette crise planétaire, les résultats techniques et financiers du programme n'ont jamais été aussi excellents.

Appui aux cadres institutionnels et juridiques

Clinique juridique environnementale

C'est par la jurisprudence et par la justice que le droit est vivant. Fort de cette conviction, l'IFDD a organisé du 17 au 22 février 2020 sa première clinique juridique environnementale en partenariat avec la Direction de l'environnement et du climat du Bénin. Celle-ci portait sur la pollution d'une rivière. Elle aura permis de ressortir les principales caractéristiques du droit de l'environnement notamment l'implication de tous les acteurs et que le droit de l'environnement ne ressort pas simplement du droit mais aussi de la science, car il ne saurait y avoir de droit de l'environnement sans une expertise scientifique impartiale et indépendante, et enfin que le droit de l'environnement s'appuie sur les principes généraux et les droits spéciaux. Le droit de l'environnement est un droit transversal (pénal, civil, administratif, national et international). Il mobilise avec sagesse et expertise toutes les branches du droit.

Changements climatiques et évaluations environnementales

L'IFDD et le Bureau National d'Évaluation Environnementale (BNEE) du Niger ont coordonné le processus d'élaboration d'un guide méthodologique sur la prise en compte des changements climatiques dans les évaluations environnementales, avec l'expertise technique du Dr Amadou Idrissa Bokoye, consultant international en changements climatiques.

Le processus décliné en quatre étapes majeures avait pour but d'élaborer de façon collaborative un guide méthodologique pour mieux prendre en compte les changements climatiques dans les évaluations environnementales. Il s'agit de s'assurer de la prise en compte du changement climatique, de ses répercussions ainsi que des outils et des méthodologies de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique dans les politiques, stratégies, plans et programmes. Le guide a été validé dans le cadre d'un atelier international organisé le 29 octobre 2020 à Niamey au Niger. Outil pratique pour les acteurs de développement et les experts en évaluation environnementale, il permettra de mieux structurer le questionnement, la compréhension et l'analyse des changements climatiques dans les différentes étapes de l'évaluation environnementale et sociale.





Séance de travail de l'atelier national de pré-validation du guide

Santé et évaluations environnementales

L'IFDD et le Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale ont coordonné le processus d'élaboration d'un guide méthodologique sur la prise en compte de la santé dans les évaluations environnementales, avec l'appui technique d'une équipe multidisciplinaire de 4 consultants (Dieudonné Bitondo, Jean Roger Mercier, Tatiana Etounou Akono épouse Mossus et Charles Patrick Makoutode)

Tirant avantage de l'anticipation de la réflexion de la communauté francophone dans le cadre de la réponse structurelle à apporter à la pandémie actuelle (dite de la COVID-19), cet outil méthodologique est destiné à mieux structurer le questionnement et l'analyse des thématiques de santé dans les différentes étapes de l'évaluation environnementale et sociale. Le processus d'élaboration a bénéficié de l'implication d'une vingtaine d'agences nationales d'évaluation environnementale.

Évolution du droit de l'environnement

L'IFDD a effectué une étude sur l'évolution du droit de l'environnement dans l'espace francophone. Il s'agissait d'apprécier les avancées, les contraintes et les résultats obtenus dans les États et gouvernement membres de l'OIF sur le droit de l'environnement à partir des données globales en langue anglaise du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui a généré les données globales en langue anglaise afin d'établir un diagnostic fiable des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'environnement. Une quinzaine d'experts nationaux volontaires ont également été interrogés pour transcrire de façon indépendante leur appréciation de l'effectivité du droit de l'environnement dans leur pays. Enfin, quatre professionnels francophones du droit de l'environnement ont présenté sous forme d'articles les actions majeures menées par l'Institut pour soutenir le déploiement du droit de l'environnement dans l'espace francophone. Cette analyse précieuse a été éditée dans la cartographie du droit de l'environnement en Francophonie.

Renforcement de l'expertise francophone : co-organisation de six événements

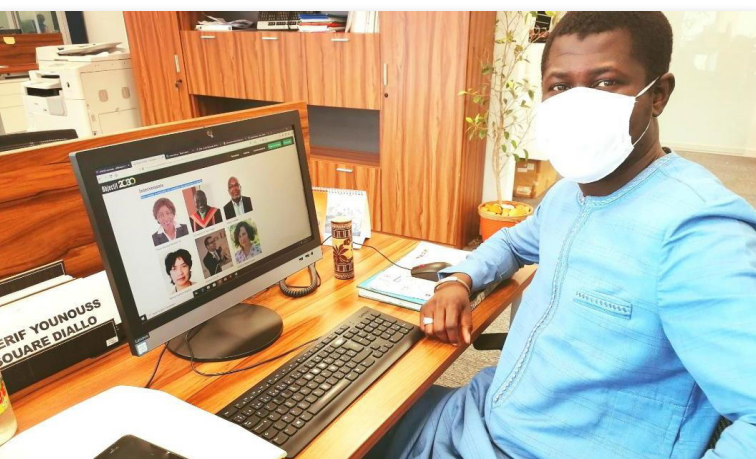
Une série de quatre formations en ligne

20 968 francophones à l'école du développement durable

Dans le cadre de l'initiative Objectif 2030, l'IFDD et l'Université Senghor ont organisé du 3 février au 12 avril 2020, la quatrième session de la formation en ligne intitulée « Comprendre et analyser les enjeux et les actions du développement durable ». Au cours de cette formation certifiante, 20 968 apprenants originaires de 51 États et gouvernements membres de l'OIF ont suivi huit modules de formation structurés en 39 vidéos. 9 571 apprenants ayant participé à l'évaluation des connaissances ont obtenu leur attestation de réussite.

14 395 nouveaux apprenants se forment au droit et à la protection de l'environnement

Du 27 avril au 7 juin 2020 s'est tenue la 2^e session de la formation en ligne et ouverte à tous (CLOM) intitulée « Droit et protection de l'environnement » organisée par l'IFDD, organe subsidiaire de l'OIF, et l'Université Senghor d'Alexandrie. Ce cours a permis de renforcer les capacités de **14 395 francophones** originaires de **46 États et gouvernements membres de l'OIF** pour favoriser la promotion et l'enseignement du droit de l'environnement, un secteur qui a eu au fil des années des retombées positives dans plusieurs domaines, mais dont l'application nationale reste souvent insuffisante. **7 861 apprenants ayant participé à l'évaluation des connaissances acquises ont de plus obtenu leur attestation de réussite.**



17 641 apprenants se forment à l'économie et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Du 8 juin au 5 juillet 2020 s'est tenue la 2^e session de la formation en ligne et ouverte à tous (MOOC ou CLOM) intitulée « Économie et gestion de l'environnement et des ressources naturelles » organisée par l'IFDD, organe subsidiaire de l'OIF, et l'Université Senghor d'Alexandrie, avec le soutien financier de la Fondation MAVIA. Ce cours proposait de renforcer les capacités des acteurs francophones pour la gestion économique de l'environnement, en donnant un éclairage dans divers contextes. Elle a rassemblé 17 641 apprenants originaires de 45 États et gouvernements membres de l'OIF, qui ont suivi pendant quatre semaines les enseignements dispensés sur la plateforme numérique de l'initiative Objectif 2030. 9 587 d'entre eux ont également participé avec succès à l'évaluation des connaissances acquises et obtenu leur attestation de réussite. Les apprenants ont pu suivre, pendant six semaines, 18 vidéos de formation réparties en 4 modules de formation.

Nouveau record de participation pour le MOOC sur l'Évaluation environnementale

Du 31 août au 25 octobre 2020 s'est tenue la 2^e session de la formation en ligne et ouverte à tous (MOOC ou CLOM) intitulée «Évaluation environnementale des politiques et projets de développement» organisée par l'IFDD, organe subsidiaire de l'OIF, et l'Université Senghor d'Alexandrie. Elle a rassemblé **20 639 apprenants originaires de 43 états et gouvernements membres** de l'OIF, qui ont suivi pendant huit semaines les enseignements dispensés sur la plateforme numérique de l'initiative Objectif 2030. 9 766 d'entre eux ont également participé à l'évaluation des connaissances acquises et obtenu leur attestation de réussite. Un nouveau record pour cette formation qui avait comptabilisé 11 231 apprenants l'année



précédente. Au total, **73 643 personnes formées en 2020**. Les cours reprendront le **4 janvier 2021** et les inscriptions aux différentes sessions de formations sont déjà ouvertes à cette adresse: <https://www.objectif2030.org/mooc/>

Contribution à deux évènements

- Invité par le Conseil allemand pour le développement durable (RNE), l'IFDD a participé en compagnie de représentants de plus de 31 pays (dont 13⁴ États et gouvernements membres de la Francophonie) à la **Réunion inaugurale du Forum mondial des organismes consultatifs nationaux des ODD**, à Bogotá (Colombie) du 17 au 20 février 2020. Le forum avait pour but de favoriser l'échange, l'apprentissage et l'accélération de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Avec la facilitation de l'IFDD, des activités complémentaires devant permettre de soutenir l'appropriation nationale des démarches citoyennes d'appui au développement durable ont été soutenues à travers l'élaboration et la mise en œuvre de feuilles de route dans quatre pays d'Afrique francophone (Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Togo).
- L'IFDD a participé à la **conférence 100% en ligne «Innovation pour le changement»** organisée par Well Grounded avec le financement de la coopération britannique autour des thématiques de la gouvernance et du leadership Inclusif, des modèles de financements de la société civile, de la gestion de projets dans un environnement volatile, incertain, complexe et ambiguë, et de l'apprentissage et de l'accompagnement à l'ère du numérique. L'IFDD y a fait une présentation sur le thème **«Est-ce que les MOOCs sont une**

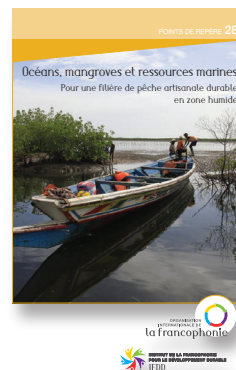


solution d'avenir pour accompagner les OSC en Afrique ?». Après un véritable engouement autour de l'enseignement à distance, les MOOCs essuient depuis quelques années des critiques dues en grande partie à des taux de décrochage importants et des difficultés d'appropriation des publics ciblés, notamment dans les pays du Sud et en Afrique. Des phénomènes qui ne sont pas pour autant une fatalité comme le montre l'expérience de l'initiative "Objectif 2030" qui depuis son lancement a quasiment multiplié par 20 son nombre d'apprenants, et affiche des taux de suivi bien au-dessus de la moyenne (53%). La conférence est revenue sur les leçons tirées de cette initiative, des astuces pour générer l'engagement autour des MOOC, pour construire un écosystème de solutions favorables à l'émergence de projets de développement, la place à donner aux MOOCs dans cet environnement et les méthodologies pour adapter les cours en ligne permettant d'accompagner les OSC en Afrique.

4. Bénin, Togo, Burkina, Côte d'Ivoire, Grèce, Égypte, Géorgie, Canada, Vietnam, Hongrie, Bosnie, Mexique, Argentine

Publications

La pêche est un secteur stratégique dans plusieurs pays francophones. Elle joue un rôle essentiel sur les plans économique, social et nutritionnel. Cette filière représente ainsi une source importante de revenus et d'alimentation pour la majorité de la population et la principale origine des apports nutritionnels en protéines d'origine animale. Malheureusement, la durabilité de la pêche est aujourd'hui compromise. La surpêche dans un contexte de libre accès a conduit à la raréfaction des ressources halieutiques, et les principales espèces côtières sont surexploitées. L'ouvrage *«Océans, mangroves et ressources marines pour une filière de pêche artisanale en zone humide»* capitalise les apprentissages du projet de pêche durable réalisé dans les îles Saloum par l'IFDD avec le soutien financier de la Fondation Mava et l'appui technique de Enda Energie. ●



Le numéro 5 de la RADE a été consacré au thème *«La protection de l'environnement par les juridictions africaines : avancées nationales et régionales»*. La Revue Africaine de Droit de l'Environnement (RADE) entend favoriser l'essor du droit de l'environnement et renforcer son effectivité en Afrique, au moyen notamment de la promotion de la doctrine, de la diffusion d'informations et du partage d'expériences et de bonnes pratiques. ●



Structuré en quatre parties, le numéro 116 de la revue Liaison Énergie-Francophonie *«Écosystème et zones humides en Francophonie»* dresse un état des connaissances sur les zones humides, y inclus des écosystèmes lacustres de la Francophonie, et leurs rôles dans les stratégies d'atténuation, de résilience et d'adaptation aux changements climatiques, dans l'approvisionnement en eau douce, la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires durables, les zones critiques (ou hotspots) de biodiversité reconnus internationalement, et les opportunités de développement économique durable. Il souligne également les défis auxquels sont confrontées les zones humides et présente comment la protection de ces espaces, y inclus des écosystèmes lacustres, améliore la mise en œuvre des accords internationaux et transfrontaliers. ●



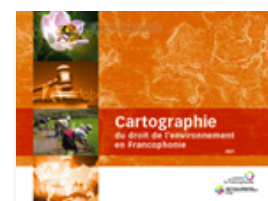
Le guide méthodologique sur la « *Prise en compte des enjeux sanitaires dans l'évaluation environnementale et sociale* » est un outil novateur en français qui permet de renouveler la pratique de l'évaluation environnementale afin de soutenir la prévention ou la réduction significative des maladies et autres troubles de la santé et de mieux protéger le bien-être et la vie des humains. ●



Le guide méthodologique sur la « *Prise en compte des changements climatiques dans les évaluations environnementales* » est un outil novateur en français qui aide les professionnels de l'évaluation environnementale (EE) à intégrer de façon systémique la prise en compte des changements climatiques dans les EE, en écho à la cartographie de l'évaluation environnementale et sociale dans la Francophonie. ●



La *cartographie du droit de l'environnement en Francophonie* est une rétrospection sur l'évolution du droit de l'environnement dans l'espace francophone qui permet d'apprécier les avancées, les contraintes et les résultats obtenus en droit de l'environnement à partir des données globales en anglais générées par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. ●



Appui aux démarches et actions novatrices

Soutien aux projets locaux de développement durable

Dans le cadre d'un appel à projets de l'initiative Objectif 2030, 1 779 projets locaux ont été soumis sur la plateforme de l'initiative. À l'issue du processus, l'IFDD a apporté son soutien technique et financier à **quatre projets concrets** en faveur de **5 671 bénéficiaires**. Les quatre projets à innovation sociale sont les suivants :

HAÏTI



Le projet «**Récupération de la source Derejis et création d'espaces verts scolaires dans la communauté rurale de Roseaux (Haïti)**» est mis en œuvre par l'Union des Jeunes pour l'Avenir de Roseau/Cornillon. La source de Derejis dessert

environ dix localités où vivent plus de 5 000 habitants. Le problème d'accès à l'eau s'est aggravé cette dernière décennie avec le dessèchement accru de cette source causée par la faible infiltration des eaux et la perte progressive du couvert végétal de ses bassins versants. Le projet vise à freiner le tarissement de la source en favorisant l'infiltration grâce à la mise en place de structures biologiques (arbres fruitiers, plantes fourragères et sources d'énergie) sur les trois micro-bassins versants. Il envisage également de favoriser l'accès de la population à l'eau grâce à l'installation de rigoles, d'un réservoir de stockage et d'un abreuvoir, tout en impulsant la responsabilité environnementale de la population. ●

BÉNIN



Le projet «**Valorisation des déchets organiques du manioc dans la commune de Zè (Bénin)**» est mis en œuvre par Afrique Espérance. Le gari (farine de manioc) et ses dérivés ont une importance socio-économique considérable au Bénin. Ils constituent l'un des principaux aliments de base des populations et contribuent à l'autosuffisance alimentaire dans le pays. Au sud du Bénin, on dénombre par centaines les femmes transformatrices du manioc qui s'associent en groupements. Cependant, l'utilisation traditionnelle du bois de chauffe pour assurer la garification n'est

pas sans impacts sur la santé de ces femmes (exposition aux fumées causant maladies pulmonaires, cardiovasculaires et oculaires) et l'environnement (déforestation, diminution de la fertilité des sols, changements climatiques). Le projet vise à libérer 20 groupements de femmes de la dépendance au bois de chauffe par la mise en place d'une unité de production d'énergie propre, un biodigesteur qui fonctionnerait grâce aux déchets valorisables issus de la transformation du manioc (pelures) et des autres activités génératrices de revenus des groupements (élevage de volailles, production d'huile de palme...). Le projet permet de réduire la consommation du bois de chauffe (et donc les impacts en matière de santé et déforestation), tout en réduisant les coûts de production du gari. Il constitue également un moyen de gestion durable des déchets organiques et offre une source alternative d'engrais organique grâce au digestat récupéré à l'issue du procédé de biométhanisation, réduisant au passage les charges financières liées à l'achat d'engrais minéraux. ●

MADAGASCAR



Le projet «**Forêt comestible (Madagascar)**» est un projet conçu par l'association Green Art Soa à Madagascar, où les paysans font subir de nombreuses pressions sur l'écosystème (déforestation, feux de brousse, usage de produits

chimiques...) dont ils subissent en retour les conséquences désastreuses (dégradation des sols, érosion, lavakisation, baisse drastique de la nappe phréatique...). Ce qui entraîne de faibles performances de la production, et ainsi la pauvreté dans les zones rurales. Le projet met en place une forêt alimentaire – comestible – de 8 hectares à Ambohimangakely (près d'Antananarivo) en s'appuyant sur le développement de l'agroforesterie, pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, sauvegarder les espèces autochtones, préserver la biodiversité, et lutter contre le phénomène de lavakisation qui domine sur les hauts plateaux malgaches. ●

MAURITANIE



Le projet «**Renforcement de la résilience des femmes de Oologue en Mauritanie**» est un projet conçu par l'ONG Assistance Communautaire et Développement en faveur des femmes de ce village de la commune de Wouro Birom. Elles sont regroupées au sein d'une coopérative dénommée

Bamtaare Oologue, qui dispose d'un jardin maraîcher de 5 hectares, et pratiquent du maraîchage. L'objectif principal du projet est de contribuer à l'amélioration de la résilience des femmes de Oologue et de la viabilité de l'environnement tout en favorisant un accès à l'eau pour améliorer les rendements agricoles et en impulsant la responsabilité environnementale des populations. De façon spécifique, il s'agit de reboiser 7 à 10 hectares d'espaces dégradés en plantant des arbustes et des espèces fruitières et fourragères d'intérêt économique, de croissance rapide et difficile d'éradication, d'améliorer le système d'exhaure et d'installer un système de pompage solaire d'eau à partir du fleuve. ●

Genre et gestion durable des forêts du Bassin du Congo

Dans le cadre de l'initiative «Genre et gestion durable des forêts du Bassin du Congo», 200 projets locaux ont été reçus. À l'issue du processus, la Représentation de l'OIF pour l'Afrique centrale (REPAC) en synergie avec l'IFDD a apporté son soutien technique et financier à trois initiatives féminines (Cameroun, République démocratique du Congo et Rwanda) portant sur les thématiques liées à la gestion durable des forêts d'Afrique centrale, à la valorisation des ressources naturelles (notamment les produits forestiers non ligneux) et

au soutien à l'autonomisation des femmes dans le cadre des filières forestières. Les trois projets sont les suivants :

- Autonomisation des femmes pour une gestion durable de la forêt (Cameroun).
- Appui à l'autonomisation des femmes grâce à l'agroforesterie et à la préservation de forêts communautaires de Boko (RDC).
- Valorisation du bambou pour la gestion durable du Parc National des Volcans et autonomisation des femmes du District de Burera (Rwanda).



Ces trois projets apportent des réponses concrètes aux enjeux de valorisation durable et de préservation des forêts, tout en veillant à concilier à la fois les enjeux de gestion durable et ceux d'amélioration des conditions sociales et économiques des femmes. Piloté par la REPAC, le projet pourrait ouvrir la voie sur le développement d'une action régionale de grande envergure en soutien à l'initiative francophone sur le Bassin

du Congo. Cette action permettrait de soutenir les efforts des femmes en tant que force active d'autant plus qu'elles contribuent grandement à la gestion durable des forêts à travers la collecte, la transformation et la commercialisation des ressources naturelles.

Appui à la valorisation durable des ressources naturelles

Par ailleurs, la mise en œuvre du projet subventionné de développement intégré d'une filière durable de pêche artisanale des îles du Saloum au Sénégal en partenariat avec Enda a été finalisée. En 2020, le projet a permis d'obtenir les résultats suivants :

- Appui à la conservation des mangroves, la transformation et la commercialisation des produits de la pêche durable : 200 récifs artificiels ont été fabriqués et immergés dans la période du 1^{er} mars 2020 au 31 mai 2020. Ce **corridor de 200 récifs artificiels** a été mis en place afin de favoriser la reproduction massive des poissons et soutenir le développement du tourisme aquatique comme alternative économique à la pêche.
- Diffusion des équipements de cuisson propre pour lutter contre la pression sur les forêts de mangrove, sites de nurserie et de reproduction des petits pélagiques. Le 20 février 2020, 200 foyers à gaz et 328 foyers à bois ont été fournis aux femmes transformatrices pour un total global de 528 foyers améliorés et 650 foyers de cuisson à gaz butane intégrés et commercialisés dans la boutique énergie au profit des ménages ruraux et les femmes transformatrices dans la commune de Djirnda. Les foyers améliorés permettent de réduire de 30 à 45% la consommation de combustible (bois de mangrove essentiellement dans l'aire marine du Gandoule) par rapport aux foyers traditionnels et réduisent la fumée et le gaz carbonique (CO₂) libérés dans l'atmosphère. L'usage des foyers améliorés permet de préserver l'écosystème de mangrove, donc les ressources halieutiques qui y vivent, mais également de réduire les risques de santé liés à la fumée dégagée par le foyer traditionnel.

- Production d'un outil numérique de suivi et de contrôle des volumes de stock de poissons dans l'AMP de Gandoule et dans la commune de Djirnda: <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.tonux.enda>. Il permet aux pêcheurs et exploitants de crevettes (CLPA) de même qu'aux instances de contrôle et de gestion (AMP, Eaux et Forêts), de connaître et d'identifier les mesures de gestion et de sauvegardes relatives aux 33 zones géolocalisées de protection intégrales ou partielles, aux périodes de repos biologique et aux espèces halieutiques selon leur taille, leur catégorie et leur vulnérabilité. Pour la pérennisation des acquis de ce projet, l'application a été mise à la disposition de la Direction des Aires Marines Protégées (DAMPC) qui pourra l'étendre si elle le désire au niveau national.
- Une réglementation formelle des sites vulnérables à travers un Projet d'arrêté portant règles de gestion de l'Aire marine protégée du Gandoule constitué de 5 chapitres et 12 articles. Le processus de validation régionale des règles de gestion de l'AMP de Gandoule a tenu compte du changement institutionnel intervenu après le décret d'extension de l'AMP du Gandoule vers les communes de Soum, de Djilor et de Mbam. Un atelier de partage et d'informations sur les enjeux de l'extension de l'AMP du Gandoul et l'intégration du Bolong de Soum dans les règles de gestion a été organisé le 26 juin 2020 à Soum.
- Appui à la commercialisation des produits de pêche durable avec le développement du partenariat entre la coopérative des femmes transformatrices des produits halieutiques et l'entreprise Sooretul. Des rencontres de partenariat entre les deux parties ont été déjà organisées du 21 au 23 septembre 2020 à Djirnda sur les différents types de produits de pêche à haute valeur commerciale, sur les prix à appliquer, sur le mécanisme de collecte en gros et le transport vers Dakar. Les produits de pêche durable ciblés ont été référencés avec une autorisation FRA puis sont vendus en ligne et en physique dans la plateforme de vente en ligne de Sooretul et dans son réseau de commercialisation. La commercialisation

en ligne de ces produits de pêche durable est accessible ici: <https://shop.sooretul.com/24-produits-halieutiques>. Un spot publicitaire a été produit: <https://youtu.be/GB89tANznVQ>

- Renforcement des capacités et professionnalisation des acteurs: 26 acteurs des AMP (du Gandoule, de Bamboung, de Sangomar et de Joal-Fadhiout), de la réserve naturelle communautaire de Palmarin, de la réserve biosphère du Delta du Saloum, des Services des eaux et forêts et de pêche de Foundiougne, des éco-gardes, des membres du CLPA de Djirnda, ont été outillés en techniques et approches multi-acteurs de gestion concertée des ressources et des sites de reproduction des espèces halieutiques dans le cadre d'un atelier de formation des acteurs en gestion des sites de reproduction des petits pélagiques du 12 au 14 février 2020.



Soutien aux plateformes francophones

Une plateforme à succès

En 2020, **8 393 587 pages** de la plateforme numérique Objectif 2030 ont été vues par **249 178 visiteurs**.

<https://www.objectif2030.org/>

Une plateforme dédiée

Lancée en 2019, la plateforme en ligne du MOGED intègre 83 publications et 122 profils pays sur la gestion de l'environnement.

<https://www.moged.ifdd.francophonie.org>

Webreportages

Huit webreportages qui capitalisent tous les projets en Afrique et dans les Caraïbes ont été produits et largement diffusés en ligne.

LA PLATEFORME OBJECTIF 2030 DEPUIS 2017

91 projets publiés issus
de 26 pays dont 20 projets
citoyens au bénéfice de plus
de 50 000 personnes financés

10 sessions de formation
organisées

118 667 inscriptions aux formations

59 642 attestations délivrées

2 022 sujets de discussion
sur le forum

Têtes d'affiche

SEEAC et BNEE Niger

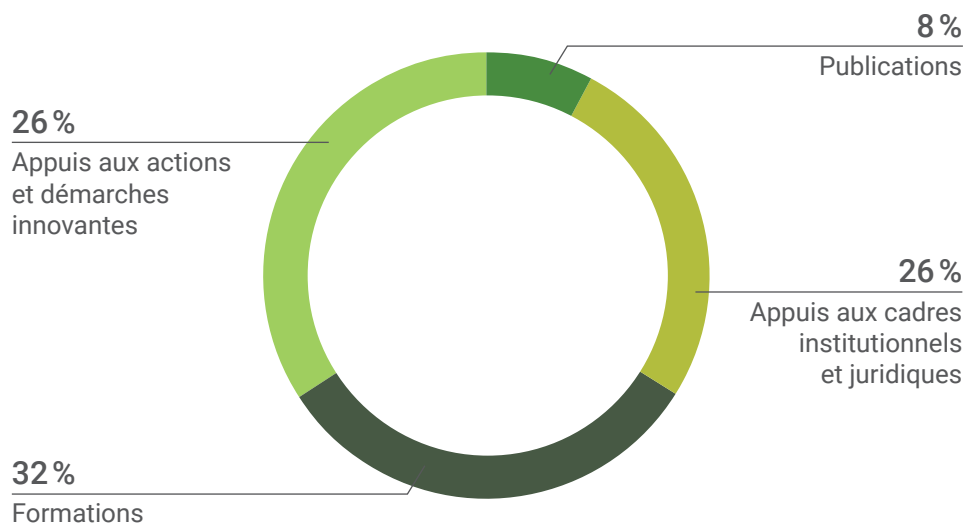
Dans une démarche inclusive et d'appropriation nationale et régionale de la dynamique collaborative de l'Institut, le pilotage politique et opérationnel de la conception de deux guides méthodologiques a été assuré par le Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale (SEEAC) et le Bureau national de l'évaluation environnementale du Niger (BNEE), qui ont su mobiliser une trentaine d'acteurs internationaux et nationaux engagés. Cette excellente coopération qui a prévalu tout au long de ces processus pluriannuels démontre, encore une fois, que la solidarité et le partage

de connaissances, de pratiques et d'expériences peuvent renforcer les moteurs de changement que sont la réflexion, l'anticipation et la résilience.

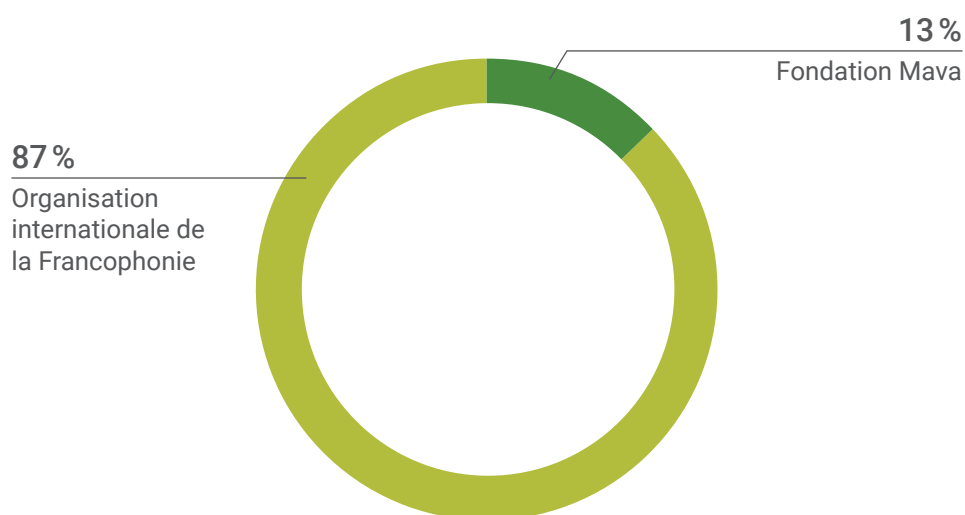
Établir des partenariats novateurs et des chaînes de solidarités concrètes grâce au dialogue inclusif et au partage de bonnes pratiques est la marque de fabrique d'une coopération francophone agissante. C'est sur ce socle consensuel que nous bâtissons notre engagement commun pour réaliser simultanément les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat et les objectifs de développement durable.

Ressources du programme

UTILISATION DES RESSOURCES EN 2020



SOURCES DE FINANCEMENT EN 2020



Mobilisation des ressources financières

L'année 2020 a été marquée par des efforts de mobilisation des ressources financières externes sans précédents avec l'élaboration de 3 nouvelles actions de la composante MOGED en faveur du Bénin, du Cameroun, de Haïti, de la RDC et du Togo financées par l'Union européenne, l'Organisation

des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement d'Allemagne (BMZ) à travers le Conseil allemand pour le développement durable (RNE) et la GIZ à hauteur de **4 851 954 euros** pour la période 2021-2025.

NOM DES BAILLEURS	NOMS DES ACTIONS	SUBVENTIONS ACCORDÉES
OEACP et UE	Déploiement des technologies et innovations environnementales pour le développement durable et la réduction de la pauvreté	4 200 000 euros
Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement d'Allemagne	Renforcer la visibilité et le réseautage des efforts organisationnels existants pour la mise en œuvre des ODD au Bénin et au Togo	51 954 euros
Délégation de l'Union européenne en Haïti	Objectif 2030 – Appui pour la participation et l'action de la jeunesse haïtienne en faveur de l'environnement et du développement durable	600 000 euros

Ils en parlent

C'est pas du Vent – RFI

Objectif 2030 a été l'invité de l'émission *C'est pas du vent* le jeudi 4 juin 2020 sur Radio France Internationale (RFI) pour parler des cours en ligne, des objectifs de développement durable et des projets durables !

Animé par Anne-Cécile BRAS, ce reportage audio de l'émission *C'est pas du vent* de la Radio France Internationale (RFI) avait au menu :

- **Lionelle NGO SAMNICK**, Spécialiste de programmes à l'Institut de le Francophonie pour le développement durable sur la genèse de l'initiative Objectif 2030.
- **Martin YELKOUNI**, Directeur du département Environnement de l'Université Senghor sur le contenu des cours.
- **Abdou Mamane ZABEIROU**, Coordinateur de l'AJEDD (Association de Jeunes Écologistes pour le Développement Durable) sur son *Projet d'agroforesterie au Niger*. Le projet a pour ambition de relancer la production de la gomme arabique, la séquestration de gaz carbonique et le développement de l'agroforesterie. Il permet de ce fait de lutter contre la pauvreté en milieu

rural et d'inverser la tendance de dégradation de l'environnement par la reconstitution du couvert végétal.

- **Mboahangy ANDRIAMIHAMISOA**, Chargé de projets chez Green Art Soa sur son *projet «Forêt Comestible»* à Madagascar qui est un projet de mise en place d'une forêt alimentaire – comestible – de 8 hectares à Ambohimangakely (près d'Antananarivo) pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, sauvegarder les espèces autochtones, préserver la biodiversité, et lutter contre le phénomène de lavakisation qui domine sur les hauts plateaux malgaches.

Depuis 10 ans sur RFI, ce magazine présenté par Anne-Cécile Bras met l'écologie à la portée des auditeurs du monde entier. Il rend compte de cette actualité sur tous les continents, pour décrypter les avancées ou les reculs de nos actions face à notre environnement en devenir.

L'émission est accessible en podcast à cette adresse (à partir de la 28^e minute) :

<http://www.rfi.fr/fr/podcasts/20200604-oiseaux-en-p%C3%A9ril-mooc-utile>

Ont activement contribué au succès du programme en 2020

Nous remercions particulièrement les collègues, partenaires et experts suivants pour la réussite du programme en 2020 :

Bibiane Kukosama
Claire Schiettecatte
Charlotte Karibuhoye Said
Eve Cabo
Martin Yelkouni

Laura Guien
Virginie Bouyssou
Yacouba Savadogo
Ali Mekouar
Brice Sorgho

Inoussa Maïga
Ousmane Gning
Hassane Cisse
Dieudonné Bitondo

Opportunités du programme

Financement des projets démonstratifs ou exceptionnels

Vous avez un projet citoyen qui contribue au développement durable et souhaitez bénéficier de notre outil de mentorat en ligne ?

Vous pouvez répondre à notre appel à projets lancé une fois par an à la fin de chaque année.

PLUS D'INFORMATIONS :

<https://www.ifdd.francophonie.org/appele-a-projets-dans-le-cadre-de-linitiative-objectif-2030/>

Publication d'articles sur le droit de l'environnement

Vous avez un article sur le droit de l'environnement ?

Vous pouvez répondre à l'appel à contribution lancé une fois par an en début d'année dans le cadre de la Revue RADE.

PLUS D'INFORMATIONS :

<https://www.ifdd.francophonie.org/appele-a-contributions-revue-africaine-de-droit-de-lenvironnement/>

Participation aux formations

ÉTAPE 1 : inscriptions aux cours en ligne
<https://www.objectif2030.org/mooc/>

ÉTAPE 2 : candidature pour les formations présentielles en fonction des opportunités nationales pour les meilleurs apprenants (six attestations des formations en ligne obligatoires)

PLUS D'INFORMATIONS :

<https://candidat-ifdd.francophonie.org/>

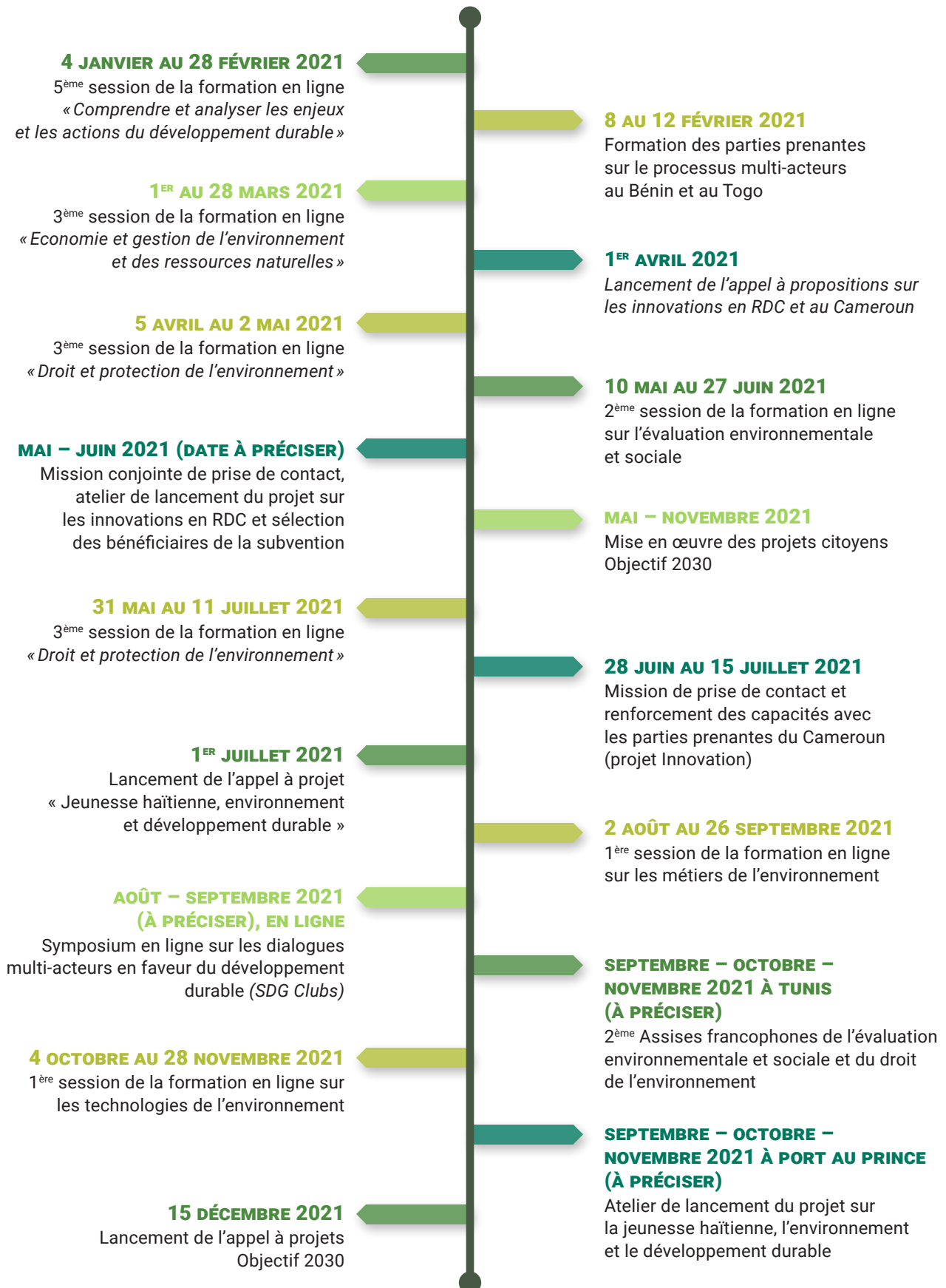
Recrutement de l'expertise externe

Le MOGED recrute parfois des experts pour certaines de ses activités en fonction de ses besoins de compétences. Les appels sont alors postés sur le site de l'IFDD

PLUS D'INFORMATIONS :

<https://www.ifdd.francophonie.org/ressources/communiques/>

Calendrier provisoire 2021



© INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2021

www.ifdd.francophonie.org